

CONTEXTE, ET METHODOLOGIE

En Décembre 2017, des affrontements entre groupes armés non étatiques, principalement Révolution Justice (RJ) et MNLC (ex-Seleka), ont éclaté dans la sous-préfecture de Paoua. Ces affrontements importants ont causé des pertes en vie humaine, des dégâts majeurs et forcé les populations à se déplacer vers des localités plus sûres, dont Paoua ville. En Avril 2018, l'OIM a reçu des informations faisant état du retour d'une partie de ces personnes déplacées internes (PDI) dans les communes de Bah-Bessar, Mia-Pendé et Nana-Barya. Ces informations ayant été reçues après la mise en œuvre des évaluations du troisième numéro de la DTM, l'OIM a mené des évaluations ad'hoc, du 18 Avril au 02 Mai 2018 afin d'identifier les localités concernées, et d'identifier ces mouvements de retour. Ces évaluations ont ciblé les axes Paoua-Dedaya-Betoko et Paoua-Beboura3-Barya, se concentrant sur les flux de retour entre Paoua Centre et les localités de retour. Ainsi, un total de **63 localités de retour** a été identifié sur ces axes: 23 localités dans la commune de Bah-Bessar (axe Paoua-Betoko), 10 localités dans l'arrondissement de Mia-Pendé (axe Paoua-Betoko), et 30 localités dans l'arrondissement de Nana-Barya. (axe Paoua-Beboura3-Barya).



FLUX DE MOUVEMENTS RETOURS DE RCA



21 968 retournés (anciens PDI) résident dans les 3 communes ciblées. 99% des mouvements de retours ont eu lieu de façon progressive et spontanée entre mi-Avril et début Mai, contre 1% qui avait eu lieu déjà en 2017.

Dans l'ensemble, **80%** des flux de retours observés proviennent de la commune de Paoua. En effet, un total de 17 577 individus ont quitté la commune de Paoua pour retourner dans les communes de Nana-Barya (8 587 individus), Bah-Bessar (7 136 individus), et Mia-Pendé (1 854 individus). Nana-Barya accueille la plus forte concentration, vraisemblablement du fait de sa proximité à Paoua Centre et de l'instauration d'un point de contrôle MINUSCA au carrefour central de Beboura3.



20 559 retournés identifiés (soit 94%) avaient été déplacés dans la même sous-préfecture (Paoua). 2 982 individus (soit 14%) avaient été déplacés dans leurs Communes d'origine: 649 individus de la commune de Bah-Bessar sont rentrés de leur déplacement dans la localité de Betokomia1 à destination des localités de Beboy1 et Bessalodock pour des raisons d'accès aux vivres; et 2 333 individus retournés de la commune de Nana-Barya dont rentrées dans leur village d'origine depuis les localités de Beboura2, Saramandja et autres lieux de déplacement à Paoua. Les 17 577 retournés restants (soit 80%) qui avaient été déplacés dans la même sous-préfecture avaient trouvé refuge dans une autre Commune. Enfin, les **6%** des retours restants proviennent de la commune de Nan-Boguila (1 409 individus), dans la préfecture de l'Ouham, qui partage sa frontière Est avec la commune de Nana-Barya. Ces individus résident dans les localités de Boaya et Barya.



La totalité des communautés de retour évaluées a indiqué n'avoir reçu aucune assistance d'accompagnement au retour. Les informations complémentaires fournies par les équipes de collecte des données de la DTM indiquent le besoin en assistance des retournés, notamment en termes d'accès aux terres cultivables et aux matériaux agricoles afin de tirer profit de la saison des pluies propices aux cultures.



64% des retournés justifient leur choix de retour par le besoin de reprendre des activités économiques, 23% par le besoin d'accès à la terre pour tirer bénéfice de la saison des pluies, et 11 % par des raisons familiales (pour éviter la séparation familiale). Les retours restants sont justifiés par des conflits intercommunautaires dans le lieu de déplacement (1%), et une meilleure perception sécuritaire (1%). Ces raisons diverses montrent que les retours sont principalement motivés par le besoin d'accès aux moyens de subsistance, et indirectement par l'insuffisance de l'assistance humanitaire fournie pendant le déplacement.



28 des villages de retour évalués accueillent des ménages n'ayant pas pu réintégrer leurs abris initiaux du fait de la destruction des logements lors des attaques ayant causé le déplacement initial. Afin d'assurer le retour effectif des populations rentrant dans leur village d'origine, des programmes d'assistance à la reconstruction d'abris devraient être envisagés, notamment afin de limiter les risques d'exposition pendant la saison des pluies.

Le prochain numéro de la DTM (#4) du mois de Juin permettra d'obtenir de plus amples informations sur les mouvements de retour. Le déploiement de patrouilles de la MINUSCA et l'amélioration de la situation sécuritaire devrait cependant conduire à une augmentation des retours dans la sous-préfecture de Paoua.